

# CERTIFICAT D'APTITUDE A LA CONDUITE EN SECURITE

## CACES NACELLES (PEMP)



Selon la R386 autorisation de conduite

### OBJECTIFS

**Référence réglementaire : décret n° 98-1084 du 2/12/98**

Etre capable d'utiliser et d'entretenir les plates formes élévatrices mobiles de personnes dans le respect des consignes de sécurité.

### CONTENU

Selon la Recommandation R386 de la CRAM – applicable au 1/12/2000

#### Théorie :

- \* Rôle et responsabilités du conducteur / opérateur de P.E.M.P.
- \* Classification, technologie et caractéristiques des différents Types de P.E.M.P.
- \* La réglementation, normalisation et textes de la CNAMTS
- \* Les consignes d'utilisation et de sécurité
- \* Les contrôles périodiques
- \* La stabilité des P.E.M.P.
- \* Les généralités sur le système élévateur
- \* Les manœuvres de secours

#### ENTRETIEN :

Mise en application de la technologie

### PERSONNES CONCERNEES

Toute personne ayant à travailler avec du matériel de levage

#### CONDITION ADMISSION :

Candidats expérimentés âgé (s) de 18 ans minimum et aptes médicalement (aptitude hauteur)

#### DUREE :

3 jours  
(1 journée de théorie, 1 jour de pratique et 1 jour de tests)

#### EPI :

Se présenter obligatoirement au stage, muni de ses équipements de protection individuelle (casque, gants, chaussures de sécurité, etc....)

#### VALIDATION :

**CACES® – Catégorie 3B**  
Remis au candidat ayant satisfait aux tests théoriques et pratiques

#### FINANCEMENT :

Plan de formation et DIF